Commune de Veysonnaz

Zones réservées

Prolongation des zones réservées

Validé par le Conseil municipal

le 25 Novembre 2019

Prolongé par approbation de l'Assemble primaire

le 17 Juin 2024

Le président

Le Secrétaire

COMMUNE DE VEYSONNAZ

1:3'000

0 50 100 150 200 m

Date	Projet	Dessin	Contrôle
27.11.2019	AT	MP	AT
28.05.2024	MHJ - DG	AR	MHJ - DG

AGORA

Plan Nr.	15506.03.01d001

Zones réservées

ZZ Zones réservées

A. Beauperrier
B. Les Pinis
C. Les Grangettes
D. Les Jardins
E. Magrappé

Affectation des zones
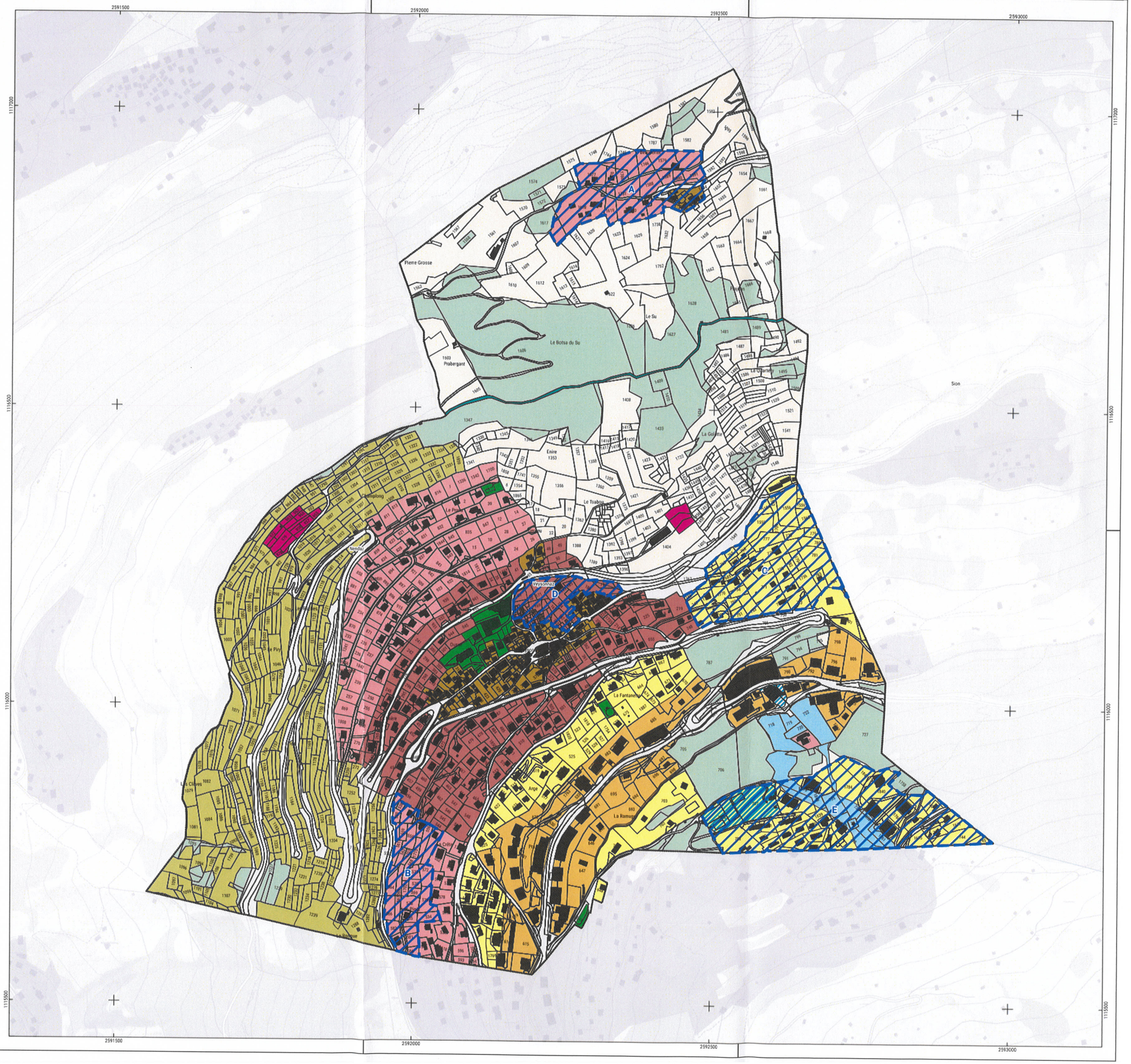
- Zone de centre villageois
- Zone extensive du village H50
- Zone de centre station T80
- Zone résidentielle H40
- Zone de chalets T40
- Zone de constructions et d'installations publiques
- Zone mixte commerciale et touristique de la télécabine
- Zone mixte commerciale, résidentielle, touristique et sportive à aménager
- Zone circulation et stationnement des véhicules
- Zone agricole II
- Zone agricole à protéger
- Zone des pistes de ski
- Zone de dépôt de matériaux destiné à une déchetterie
- Aire forestière
- Zones des eaux et des rives